



# ANTI-CALCAIRE OU CORROSION ADOUCCISSEURS - HABITAT COLLECTIF - INDUSTRIE



## GAMME SIMPLEX - USAGE COLLECTIF ET CHR



Les adoucisseurs chrono-volumétriques permettent une importante économie des consommables grâce à leur gestion sur le volume consommé (eau et sel). Ils sont efficaces même lors des fortes variations de consommation (hôtels, immeubles d'habitation...). Ils garantissent une hygiène constante par leur régénération forcée qui détecte une période d'inutilisation.  
Réf. AVBxxx (litres) et Série

### → VANNE - TÊTE ÉLECTRONIQUE

\* pour une dureté 30°f ramenée à 15°f

RÉF Série 5	PU HT	Vanne	Débit* m³/h	RÉF Série 7	PU HT	Vanne	Débit* m³/h	RÉF Série 13	PU HT	Vanne	Débit* m³/h	RÉF Série 26	PU HT	Vanne	Débit* m³/h
AVB30S5	2507,67 €	1"	3.5	AVB50S7	3061,08 €	1"1/4	5.0	AVB75S13	4904,46 €	1"1/2	8.0	AVB100S26	7937,82 €	2"	10.0
AVB50S5	2867,04 €	1"	5.0	AVB75S7	3444,21 €	1"1/4	7.0	AVB100S13	5104,44 €	1"1/2	10.0	AVB150S26	8864,46 €	2"	10.0
AVB75S5	3245,22 €	1"	5.0	AVB100S7	3813,48 €	1"1/4	10.0	AVB150S13	6016,23 €	1"1/2	10.0	AVB175S26	9724,77 €	2"	13.0
AVB100S5	3624,39 €	1"	5.0	AVB150S7	5720,22 €	1"1/4	10.0	AVB175S13	6895,35 €	1"1/2	13.0	AVB225S26	10679,13 €	2"	16.0
AVB150S5	4541,13 €	1"	5.0	AVB175S7	5602,41 €	1"1/4	10.0	AVB225S13	7877,43 €	1"1/2	16.0	AVB350S26	12888,81 €	2"	18.0
				AVB225S7	6426,09 €	1"1/4	10.0	AVB350S13	10059,39 €	1"1/2	16.0	AVB475S26	17216,10 €	2"	20.0
MIX34*	300,86 €	-	-	MIX34* (inclus si >60l)	300,86 €	-	-	AVB475S13	14014,44 €	1"1/2	16.0	MIX114 (inclus ci-dessus)	350,06 €	-	-
								MIX114 (inclus ci-dessus)	350,06 €	-	-				

[\*] les séries 5,6T et 7 ont un mixing intégré jusqu'à 1/3 du débit max peut être réduit à 0%, au delà utiliser la vanne MIX34 proposée.

Ecotaxe 0,42€ pour tous - les adoucisseurs électroniques Simplex

## GAMME DUPLEX - USAGE HAUTE QUALITÉ & INDUSTRIE



Les adoucisseurs Duplex conviennent aux installations à forte consommation journalière. En alternant la régénération de ses deux bouteilles de résines, ils délivrent une eau continuellement adoucie, même pendant la régénération.  
Réf. AVDxxx (litres x2 bouteilles) et Série

### → VANNE - TÊTE DUPLEX

\* pour une dureté 30°f ramenée à 15°f

RÉF Série 6T	PU HT	Vanne	Débit* m³/h	RÉF Série 7A	PU HT	Vanne	Débit* m³/h	RÉF Série 13A	PU HT	Vanne	Débit* m³/h
AVD14S6T	3216,42 €	1"	1.5	AVD50S7A	7067,17 €	1"1/4	5.0	AVD100S13A	10964,98 €	1"1/2	10.0
AVD20S6T	3398,71 €	1"	2.0	AVD75S7A	6484,78 €	1"1/4	7.0	AVD150S13A	14929,62 €	1"1/2	10.0
AVD30S6T	4315,21 €	1"	3.5	AVD100S7A	6610,75 €	1"1/4	10.0	AVD175S13A	16161,94 €	1"1/2	13.0
AVD50S6T	4401,44 €	1"	5.0	AVD150S7A	8710,62 €	1"1/4	10.0	AVD225S13A	16698,62 €	1"1/2	16.0
AVD75S6T	4724,42 €	1"	6.0	AVD175S7A	10378,27 €	1"1/4	10.0	AVD350S13A	22194,62 €	1"1/2	16.0
AVD100S6T	5959,32 €	1"	6.0	AVD225S7A	12341,77 €	1"1/4	10.0	AVD475S13A	27021,85 €	1"1/2	16.0
AVD150S6T	6583,47 €	1"	6.0	MIX34* (inclus si >60l)	300,86 €	-	-	MIX114 (inclus ci-dessus)	350,06 €	-	-
Mixing intégré											

Ecotaxe 0,71€ pour tous - les adoucisseurs électroniques Duplex

Au delà nous consulter



## Accessoires - Flexibles



RÉF	PU HT	Désignation
BP1FLEX	200,52 €	Flexibles By-Pass 1"
FLEX114FF080x2	177,02 €	Kit de 2 flexibles By-Pass 1"1/4
FLEX112MF080x2	308,00 €	Kit de 2 flexibles MF 40x49 - 80cm
FLEX2MF080x2	466,86 €	Kit de 2 flexibles MF 50x60 - 80cm

## Accessoires - Clapets



RÉF	PU HT	Désignation
CAR1MF	94,56 €	Clapet anti-retour 1"
CAR114MF	167,96 €	Clapet anti-retour 1"1/4
CAR112MF	208,08 €	Clapet anti-retour 1"1/2
CAR2MF	288,14 €	Clapet anti-retour 2"

## Services & Entretien



RÉF	Pris net HT	Désignation
SERVICE	127,00 €	Mise en service
DEPLACEMENT	98,98 €	Déplacement + Contrôle ou changement cartouche (5min)
MO (1/2 heure)	32,00 €	Main d'oeuvre SAV ( /tranche de 1/2 h heure commencée)
VISITE	163,62 €	Déplacement + MO (1h) Contrôle réglage (1 visite)
ENT PUBLIC	289,26 €	Entretien pour lieux publics et collectifs (2 visites/an)





# NEUTRALISER LA CONDENSATION EST OBLIGATOIRE

## INFOS LÉGALES

TRAITER LES CONDENSATS AVANT LE REJET EST OBLIGATOIRE  
Les condensats, bien qu'assimilés aux eaux usées, doivent être évacués après traitement : NF EN 12056-1 DTU n°60-1 : règle de l'art. art 29-2 du Règlement Sanitaire Dpt : amende de classe 3 - Code de l'Environnement art L216-6 : Déverser ou laisser s'écouler une substance aux effets nuisibles...est puni de 2 ans... et 75 000€

## QUIZZ LE SAVIEZ-VOUS?



### 1 La condensation de la chaudière est-elle de l'eau ?

Le condensat rejeté est un liquide très acide! La chaudière brûle du gaz, ou du fioul : le gaz de la combustion se combine à la vapeur d'eau, qui refroidit dans la chaudière jusqu'à la condensation permettant de récupérer plus d'énergie. Le gaz brûlé devient un liquide : le condensat. C'est de l'acide carbonique avec le gaz, le fioul ajoute de l'acide sulfurique pH 4,5 à 2,5.

**NON**



### 2 Une chaudière rejette quelques litres/an ?

Elle rejette au moins 6000 litres de condensation acide par an ! Une chaudière à condensation de 22 kWh fonctionne en moyenne de 8 à 10 heures par jour, durant 200 à 220 jours par an. La condensation est de 0,15 litre par kW et par heure. Soit pour 22kWh : 6600 litres ! (22 x 0,15 x 10 x 200)

**NON**



- ✓ Acide neutralisé
- ✓ Conformité avec la loi
- ✓ Protège l'environnement

### 3 Peut-on rejeter le condensat dans les eaux usées ?

Le rejet dans les eaux usées doit être compris entre  $8,5 < \text{pH} < 6,5$ . Le condensat est trop acide, il doit être traité avant rejet. Il faut le neutraliser. Le rejet acide dans les eaux usées est un REJET délictueux (cf encadré jaune).

**Solution : NEUTRALIZER**

**NON**



### 4 Peut-on rejeter du fioul dans les eaux usées ?

Une goutte de fioul ou d'huile pollue 10.000 litres d'eau et donc gravement la nappe phréatique. Même avec un rendement de 97% la combustion du fioul est partielle, 3% est imbrûlé, soit 3 litres pour 1000 litres de fioul ! Le rejet d'hydrocarbures (fioul imbrûlé) dans les eaux usées est un REJET délictueux (cf encadré jaune)

**Solution : NEUTRALIZER Fioul**

**NON**



### 5 Les tuyaux d'eaux usées résistent-ils aux acides ?

Les évacuations en fonte ou en béton se rongent et se dissolvent sous l'effet des rejets d'acides, les joints caoutchouc ou ciment ne résistent pas à l'acide. Si le rejet n'est pas neutralisé, tout le système urbain et privé va fuir ou polluer le sol.

**Solution : NEUTRALIZER protège l'environnement**

**NON**



## NEUTRALIZER

Spécial «Murale» jusqu'à 32 kW  
**NEUTR15GAZ**



**A++** EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE



**REJET INTERDIT**  
pH 2,5 fioul - 4,5 gaz

Stoppe CO2 acide pas de rejet gazeux

**REJET AUTORISÉ**  
pH 6,5 - 8

### NEUTRALISER EST OBLIGATOIRE

Les condensats, bien qu'assimilés aux eaux usées, doivent être évacués après traitement : DTU n°60-1 - NF P16-250-1 - NF EN 12056-1



Tests réalisés par l'Université Technologique de Munich.

**ENVIRONNEMENT:** les rejets acides polluent les sols, les eaux souterraines et les océans, ils détruisent faune et flore.